

Les Avocats du Barreau de Strasbourg, membres du SAF, ont le plaisir de vous inviter à la **première édition** de leurs nouvelles sessions de formation. Ouvertes à tous les professionnels du droit (dont Erage), ces sessions auront lieu chaque **dernier jeudi du mois à l'heure du déjeuner** et seront **gratuites** pour tous. Elles seront animées par des avocats, des magistrats ou des enseignants-chercheurs, qui traiteront de manière pragmatique de thèmes d'actualité sur lesquels ils ont une véritable expertise.

LES JEUDIS DU SAF

MAISON DU BARREAU, 3 RUE DU GÉNÉRAL FRÈRE, STRASBOURG

JEUDI 24 SEPT. 2015, 12H

**“ LA LOI MACRON ET LES ÉVOLUTIONS
DE LA JURIDICTION PRUD'HOMALE ”
- P. DULMET, AVOCAT -**

JEUDI 29 OCT. 2015, 12H

**“ LES DOSSIERS PROFESSIONNELS DANS LE CLOUD ”
- C. ZORN, AVOCAT
ET J. GOSSA, MCF INFORMATIQUE -**

JEUDI 26 NOV. 2015, 12H

**“ DROIT AU LOGEMENT ET LOI ALUR ”
- V. BACH, AVOCAT -**

□ □ □

The logo for SAF (Syndicat des Avocats de France) is a red square with the letters 'SAF' in white, bold, sans-serif font.

Inscription par voie de case n°48 ou par courriel à saf.strasbourg@gmail.com au moins 8 jours avant la formation, svp.

Formation validée au titre de la formation continue des Avocats. Attestation à demander sur place.

Pour vos questions sur le Syndicat des Avocats de France : saf.strasbourg@gmail.com et www.lesaf.org/